

Thème : Actualité du droit du travail

Date : Vendredi 3 décembre 2021 de 9h30 à 17h

Lieu : Visioconférence

Pré-requis : être avocat, connaissances de base de la matière ciblée / **Niveau : 2**

Objectif :

- *Connaître et maîtriser les évolutions législatives et jurisprudentielles de l'année en droit social*

Méthodes mobilisées :

» Programme :

I. Actualités législatives et réglementaires

II. Actualités jurisprudentielles et conventionnelles

» **Moyens pédagogiques :** Intervention orale interactive, support ppt/word; échanges entre les participants et les animateurs.

» **Modalités d'évaluation finale :** un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenants

- Maître Damien CHENU, Avocat au Barreau de Tours et maître de conférences à l'Université d'Orléans
- Monsieur Alexandre DAVID, Président de la Chambre Sociale de la Cour d'Appel d'Orléans

Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
- Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 160€ la journée de formation (hors abonnement) et 80€ pour les avocats « jeune Barreau »

Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-ecoa.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2020 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.